

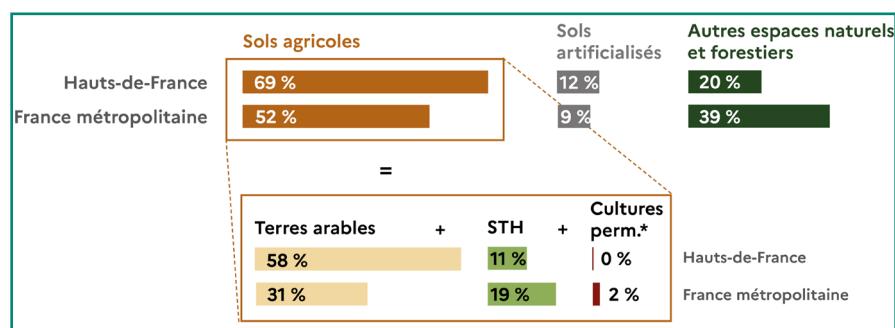
Hauts-de-France : une agriculture dominée par les grandes cultures et fortement ancrée dans le paysage économique régional

Avec 70 % de ses terres dédiées à l'agriculture, les Hauts-de-France sont une région fortement agricole, bien au-dessus de la moyenne nationale (52 %). Cette prédominance concerne surtout les terres arables (58 %), utilisées pour les grandes cultures, tandis que les prairies permanentes sont plus rares (11 %), reflétant la faible présence de l'élevage herbivore. Les céréales, et en particulier le blé tendre, sont la culture majeure des Hauts-de-France, concentrant presque la moitié de la surface agricole utile (SAU) en 2023. Les betteraves industrielles et les pommes de terre sont également bien représentées avec respectivement 9 % et 6 % de la SAU. La région occupe la seconde place dans la production nationale de céréales, avec des rendements particulièrement élevés en blé, orges et avoine. Elle produit aussi 50 % des betteraves sucrières françaises, un tiers du lin textile, et 60 % des pommes de terre. Les légumes, notamment pour l'industrie, sont également bien représentés. L'élevage en Hauts-de-France est centré sur les bovins laitiers et dans une moindre mesure sur les porcins et volailles. Sur le plan économique, la production agricole des Hauts-de-France s'élève à 8,9 milliards d'euros, soit plus de 9 % de la production nationale, avec une forte dominance des productions végétales (70 % de la valeur). Les cultures de pommes de terre et blé tendre génèrent chacune environ 1,5 milliard d'euros. Avec un excédent brut d'exploitation par actif non salarié supérieur au niveau national, les exploitations agricoles de la région présentent, en moyenne, une situation financière relativement plus favorable que celle observée en France métropolitaine.

Une région très tournée vers l'agriculture

Étendues sur un peu moins de 32 000 km², les Hauts-de-France couvrent 5,8 % de la France métropolitaine. Cette région se caractérise en premier lieu par une large prédominance des sols agricoles. Avec près de 70 % des terres consacrées à l'agriculture (contre 52 % au niveau national – *graphique 1*), elle figure au 1er rang des régions métropolitaines. Cette surreprésentation des terres agricoles va de pair avec la très faible présence des autres espaces naturels et forestiers qui ne couvrent que 20 % de la région (contre 39 %

Graphique 1
Utilisation du territoire en Hauts-de-France



* permanentes

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) 2023 définitive

en France métropolitaine). Les Hauts-de-France se caractérisent également par une artificialisation

plus importante qu'en moyenne nationale (12 % dans la région contre 9 % en France métropolitaine).

La moitié des terres agricoles de la région sont des cultures céréalières

La forte présence de terres arables est largement liée aux cultures céréalières. Elles concentrent près de la moitié de la SAU de la région (contre 32 % en France métropolitaine – [tableau 1](#)). Les betteraves industrielles et pommes de terre sont également bien implantées. Leurs cultures s'étendent respectivement sur 9 % et 5,5 % de la SAU de la région. Surtout, plus de la moitié des surfaces nationales de chacune de ces deux cultures sont localisées dans les Hauts-de-France. D'autres cultures couvrent des surfaces bien plus restreintes dans la région mais représentent toutefois une part importante de la sole nationale : les plantes à fibres (et plus particulièrement le lin textile), les légumes frais et, dans une moindre mesure, les protéagineux.

Tableau 1
Répartition de la surface agricole utilisée en Hauts-de-France par type de culture

Terres arables dont :	Hauts-de-France		Poids de la surface régionale dans la France métro.
	Surfaces 2023 (en milliers d'ha)	part dans la SAU totale de la région	
Terres arables dont :	1 826	84 %	11 %
Céréales ⁽¹⁾	1 034	47 %	12 %
Oléagineux ⁽¹⁾	157	7 %	7 %
Protéagineux ⁽¹⁾	29	1 %	10 %
Betteraves industrielles	189	9 %	50 %
Plantes à fibres ⁽¹⁾	48	2 %	32 %
Pommes de terre ⁽¹⁾	119	5,5 %	59 %
Légumes frais	65	3 %	27 %
Fourrages annuels	112	5 %	8 %
Prairies artificielles et temporaires	49	2 %	2 %
Cultures permanentes hors STH	8	0 %	1 %
Surfaces toujours en herbe (STH)	344	16 %	3 %
SAU de la région	2 179	100 %	8 %

⁽¹⁾y compris semences ou plants

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Encadré : Répartition géographique des principales cultures dans les Hauts-de-France

La région Hauts-de-France est vaste et diversifiée, et chaque territoire présente ses propres spécificités agricoles en matière de cultures. Le blé tendre, principale céréale de la région, est présent sur tout le territoire avec des parts particulièrement élevées dans la SAU au centre des Hauts-de-France sur les petites régions agricoles de l'Artois, du Cambrésis, du Santerre, du Saint Quentinnois et Laonnois, du plateau Picard ([carte 1](#)).

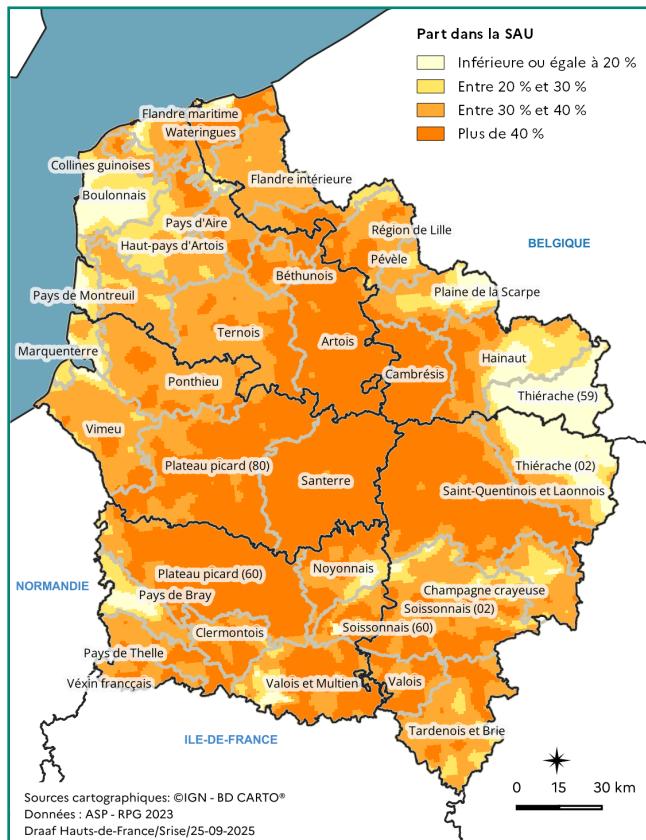
Les cultures de pommes de terre, de betteraves et de légumes sont pour leur part concentrées sur des territoires bien spécifiques. Les pommes de terre ([carte 2](#)) et légumes ([carte 3](#)) sont plus particulièrement cultivés dans un arc partant du Santerre et remontant au nord de la région en passant par l'Artois, une partie des PRA de la région de Lille et du Béthunois, de la plaine de la Lys, traversant la Flandre intérieure et remontant jusqu'au nord de la région. On en trouve également à l'ouest de la région sur une partie de la PRA de Ponthieu. Les cultures de betteraves ([carte 4](#)) se concentrent particulièrement au centre de la région dans les PRA du Santerre, du Saint Quentinnois et Laonnois, ainsi qu'au sud dans les PRA du Soissonnais, de Valois et Multien.

Le lin textile ([carte 5](#)) est plus spécifiquement cultivé sur deux territoires : en façade maritime nord et dans la partie ouest de la Somme.

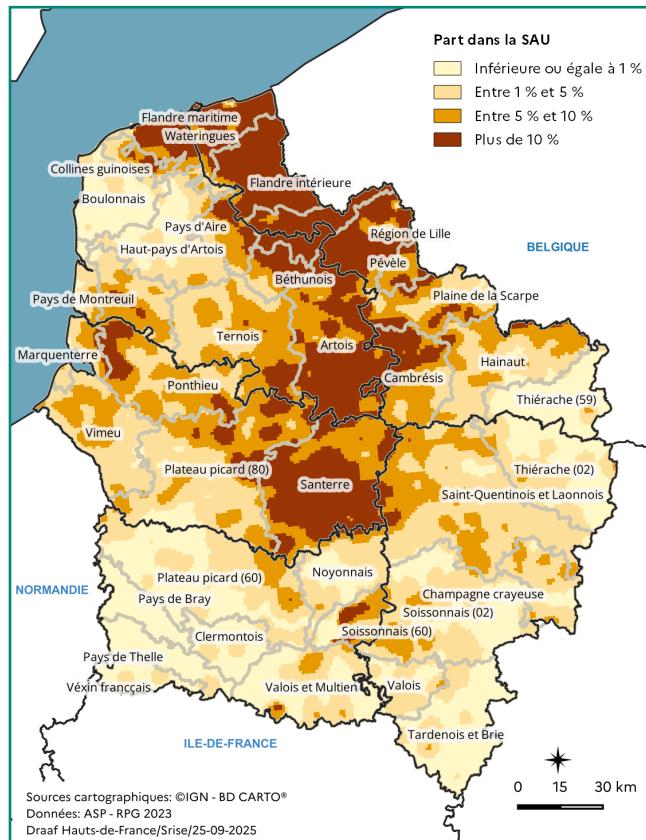
Les STH et cultures fourragères ([carte 6](#)), caractéristiques de l'élevage herbivores, sont principalement localisées en Thiérache, ainsi que dans le Boulonnais.

Carte 1

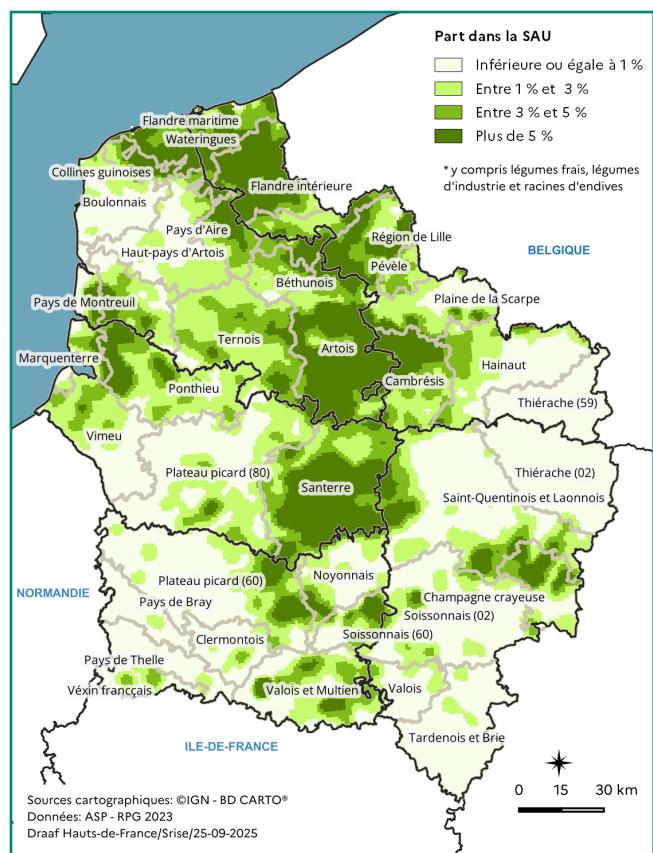
Part des surfaces en blé tendre dans la SAU en Hauts-de-France en 2024

**Carte 2**

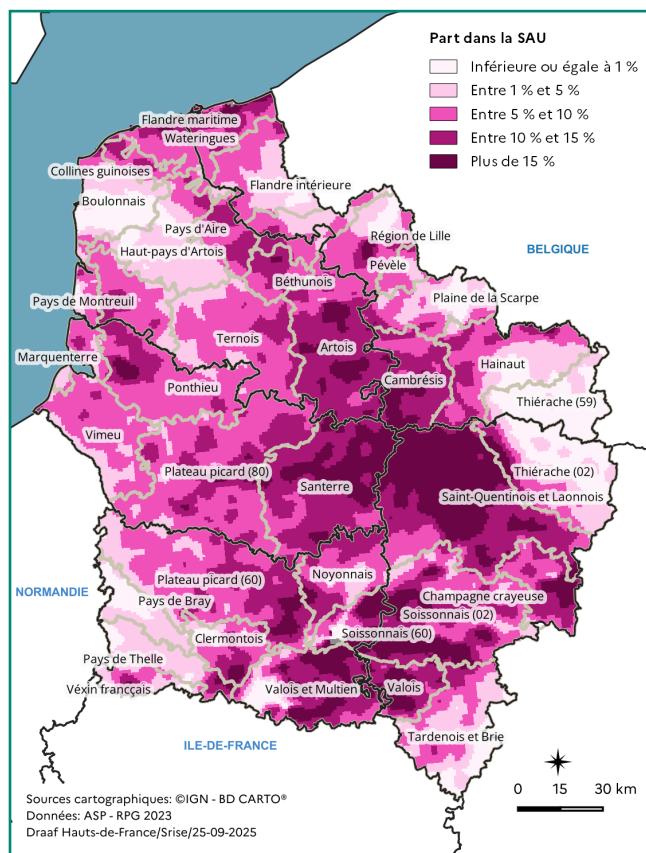
Part des surfaces en pommes de terre dans la SAU en Hauts-de-France en 2024

**Carte 3**

Part des surfaces en légumes dans la SAU en Hauts-de-France en 2024

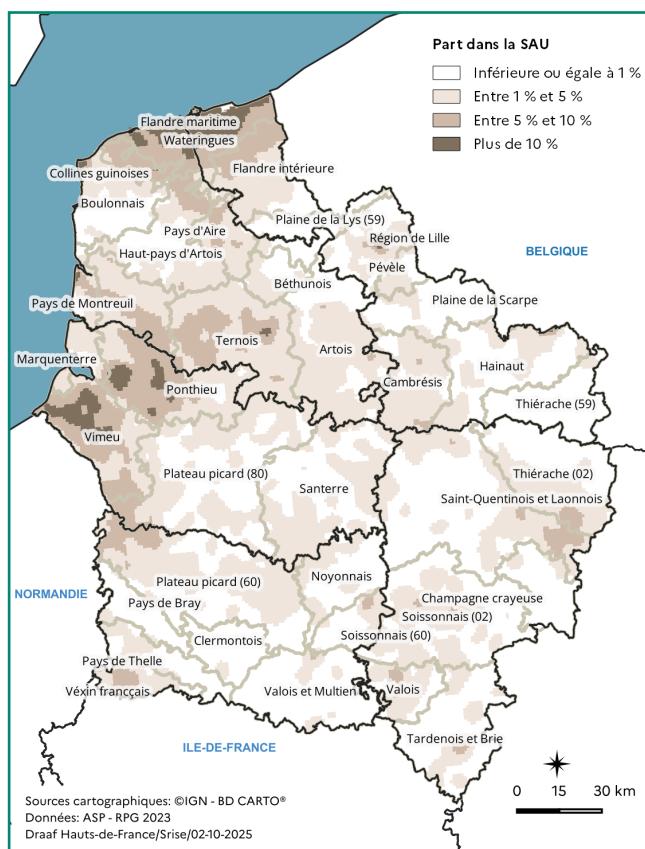
**Carte 4**

Part des surfaces en betteraves dans la SAU en Hauts-de-France en 2024



Carte 5

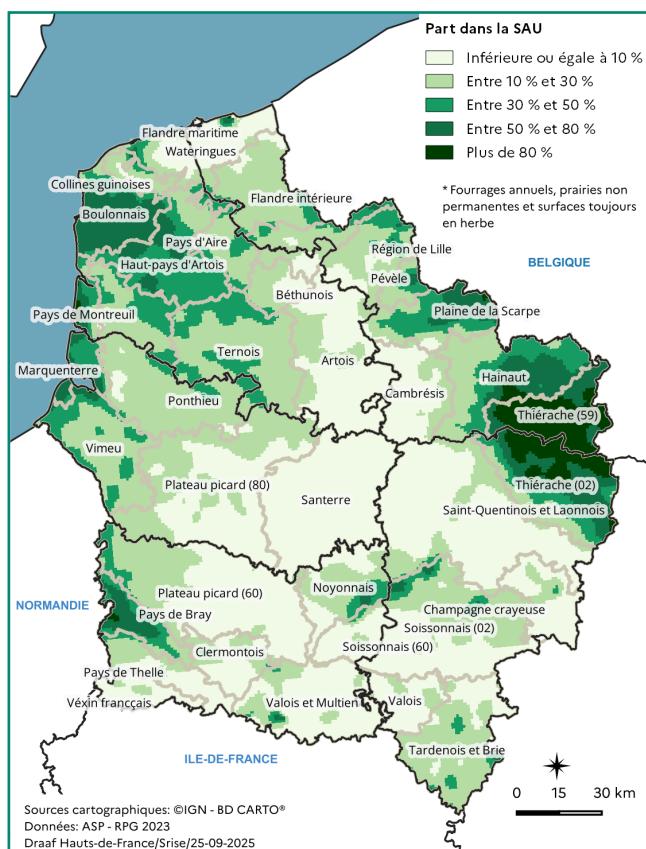
Part des surfaces en lin textile dans la SAU en Hauts-de-France en 2024



Sources cartographiques: ©IGN - BD CARTO®
Données: ASP - RPG 2023
Draaf Hauts-de-France/Srise/02-10-2025

Carte 6

Part des surfaces en STH et fourrages dans la SAU en Hauts-de-France en 2024



Sources cartographiques: ©IGN - BD CARTO®
Données: ASP - RPG 2023
Draaf Hauts-de-France/Srise/25-09-2025

Céréales, pommes de terre, betteraves sucrières, légumes de plein champ : les principales productions végétales de la région

En 2023, la région Hauts-de-France est la 2^e région française productrice de céréales avec 14 % de la récolte nationale, juste derrière la région Grand Est ([tableau 2](#)). Cette capacité de production résulte à la fois de l'importance des surfaces dédiées aux céréales et des rendements, parmi les meilleurs de France, qui s'expliquent notamment par la qualité agronomique exceptionnelle des sols. C'est en particulier en Hauts-de-France que les rendements de blé tendre, d'orge et d'avoine sont les plus élevés de France. Les Hauts-de-France assurent ainsi 20 % de la récolte nationale de blé tendre et 11 % de celle d'orge.

La région contribue également largement à la production nationale de protéagineux (12 %). Cette forte contribution s'explique avant tout

par la culture de pois protéagineux (17 % de la récolte nationale). Là encore la région se distingue par de très bons rendements.

Côté oléagineux, la région produit 12 % de la récolte nationale de colza, se classant ainsi au 3^e rang des régions de France. Elle ne produit en revanche que très peu de tournesol.

Les Hauts-de-France jouent un rôle central dans la production de plantes industrielles. La région assure près de la moitié de la production nationale de betteraves sucrières. Elle produit en outre un tiers du lin textile français. Dans ce domaine, la région est le deuxième acteur majeur après la Normandie. Enfin, la région assure l'intégralité de la production nationale de chicorée à café. Le constat est similaire pour la pomme de terre : les Hauts-de-France assurent 60 % de la récolte française.

La région est également une importante productrice de légumes, en particulier ceux dédiés à la transfor-

mation. Elle assure une large part de la production nationale d'endives (85 %), de petits pois (68 %), de carottes pour l'industrie (56 %), de haricots verts (39 %), d'oignons (30 %) ou encore d'épinards (26 %).

À l'inverse, la production régionale de fruits et de vignes est très faible (respectivement 3 % et 1 % du tonnage national), en lien avec l'extension très limitée des surfaces dédiées à ces cultures. Les Hauts-de-France contribuent toutefois significativement à la production nationale de pommes à cidre (10 %) et de poires (9 %).

Enfin, en matière de fourrages, les Hauts-de-France ne participent significativement à la production nationale que pour le maïs fourrage et ensilage (9,5 % de la récolte nationale).

Tableau 2
Volumes produits en 2023 par culture en Hauts-de-France

	Production annuelle moyenne	Poids de la production régionale dans la France métro.	Rang ⁽¹⁾ de la région dans la France métro.
Céréales, Oléagineux, Protéagineux			
Céréales	91 621	14%	2
dont Blé tendre et épeautre	70 598	20%	1
Orge et escourgeon	13 308	11%	3
Maïs grain et maïs semence	6 509	5%	8
Oléagineux	5 645	8%	6
dont Colza grain et navette	5 281	12%	3
Protéagineux	1 168	12%	4
dont Pois protéagineux	817	17%	2
Féveroles et fèves	282	13%	2
Cultures industrielles			
dont Betterave industrielle	143 964	47%	1
Lin textile	1 636	32%	2
Chicorée à café	523	100%	1
Pommes de terre			
dont Pommes de terre de consommation	44 200	62%	1
Pommes de terre de féculerie	5 369	74%	1
Plants de pommes de terre	2 363	37%	1
Cultures légumières	10 238	18%	2
dont Oignons	1 903	27%	2
Petits pois	1 808	68%	1
Carottes pour l'industrie	1 439	56%	1
Haricots verts (y compris haricots beurre)	1 223	39%	1
Endives chicons	914	85%	1
Choux	516	14%	3
Courgettes	229	15%	3
Epinards	212	26%	2
Poireaux	199	12%	4
Cultures fruitières (hors vigne)	898	3%	8
dont Pommes de table	529	3%	7
Pommes à cidre	299	10%	3
Poires d'automne	45	9%	5
Vignes	376	1%	10
Cultures fourragères et surfaces toujours en herbe (STH)	45 414	5%	9
dont Maïs fourrage et ensilage	16 450	9,5 %	4
Prairies	28 344	4%	10

⁽¹⁾Rang au regard de la production annuelle moyenne

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Un élevage en Hauts-de-France principalement tourné vers les bovins lait

Les activités d'élevage sont peu développées dans la région (*graphiques 2 à 7*). Les cheptels les plus représentatifs sont les bovins, notamment la filière laitière, les volailles, essentiellement les poulets de chair et les poules pondeuses, et les porcins.

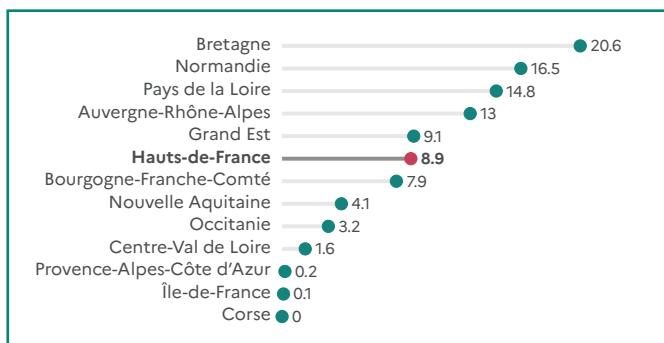
En 2023, la région compte plus de 1,1 million de bovins. Principalement orienté vers l'activité laitière, le cheptel

se compose notamment de près de 280 000 vaches laitières (9 % du cheptel français), et d'environ 150 000 vaches allaitantes (4 % du cheptel français). La collecte de lait de vache dans la région (22,1 millions d'hectolitres par an) représente 9,6 % de la production nationale. La quasi-totalité de la production est livrée à l'industrie. Côté production de viande, près de 300 000 bovins élevés dans la région ont été abattus en 2023, pour un volume de 106 000 tonnes de produits finis, représentant 8,4 % du tonnage national. Les autres herbivores sont beaucoup

moins présents dans la région. Avec un peu moins de 134 000 animaux, le cheptel ovin régional ne représente que 2 % du cheptel français. Les caprins sont encore plus rares.

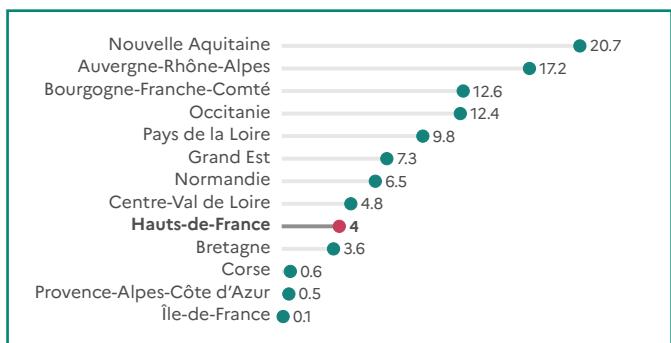
Avec 531 000 animaux en 2023, le cheptel porcin des Hauts-de-France ne représente que 4,5 % du total national, loin derrière la Bretagne et ses 6,6 millions d'animaux (56 % du cheptel français). Les porcs élevés dans la région, quel que soit leur lieu d'abattage, ont représenté 4,9 % de la viande produite en France en 2023.

Graphique 2 Poids de chaque région dans le cheptel national de vaches laitières (en %)



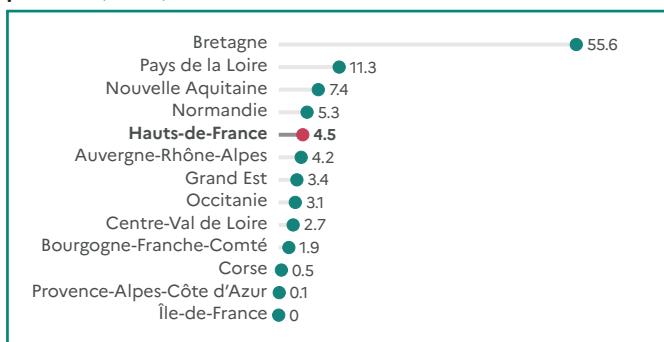
Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Graphique 3 Poids de chaque région dans le cheptel national de vaches allaitantes (en %)



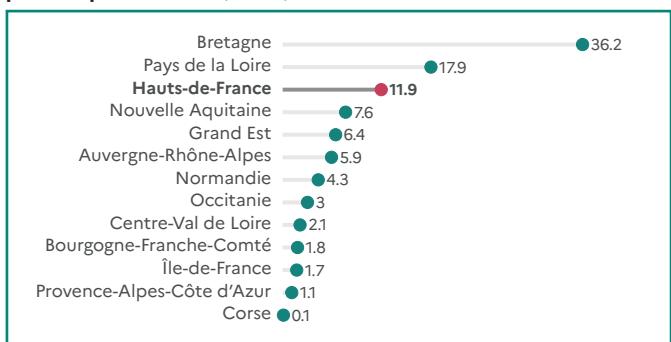
Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Graphique 4 Poids de chaque région dans le cheptel national de porcins (en %)



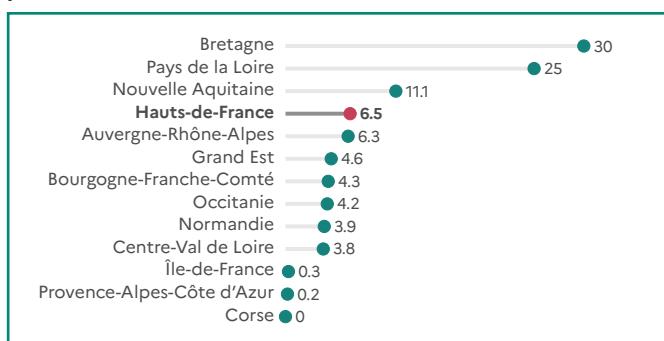
Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Graphique 5 Poids de chaque région dans le cheptel national de poules pondeuses (en %)



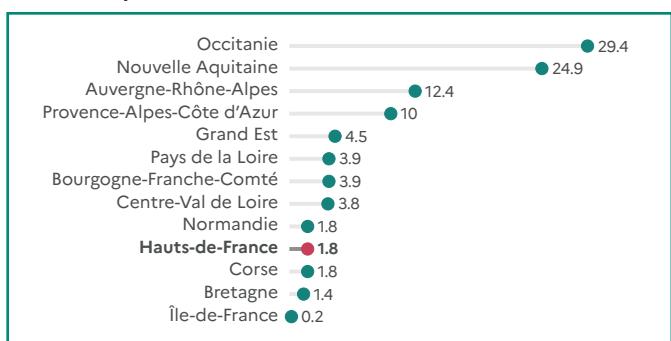
Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Graphique 6 Poids de chaque région dans le cheptel national de poulets de chair (en %)



Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

Graphique 7 Poids de chaque région dans le cheptel national d'ovins-caprins (en %)



Source : Agreste – Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 2023

La population avicole de la région est principalement constituée de Gallus (poules, poulet(te)s, coqs) dont 7,1 millions de poules pondeuses (12 % du cheptel national) et 8,6 millions de poulets de chair (6,5 % du cheptel national). Les Hauts-de-France sont le troisième producteur d'œufs de consommation (11 % de la production française).

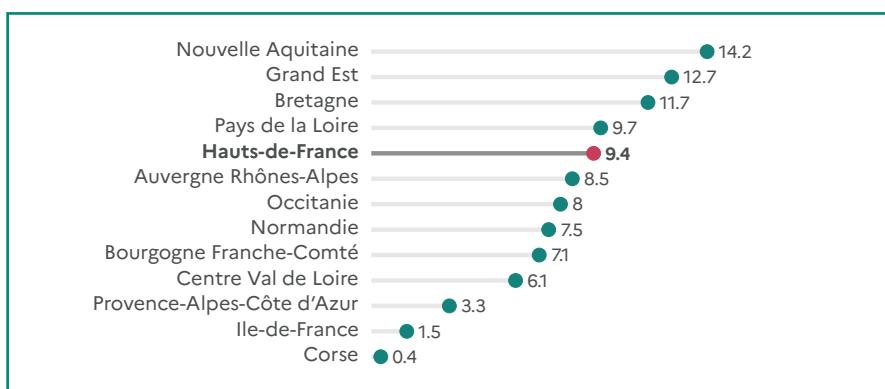
Les Hauts-de-France concourent pour plus de 9 % à la valeur de la production agricole nationale

En 2023, la valeur de la production agricole des Hauts-de-France s'élève à 8 900 millions d'euros – m€ (tableau 3). Cela correspond à plus de 9 % de la valeur de la production agricole nationale. Les Hauts-de-France se placent à la 5^e position des régions derrière le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne et les Pays de la Loire (graphique 8).

En lien avec son agriculture nettement orientée vers les cultures et la moindre présence de l'élevage, la contribution des produits végétaux dans la production agricole des Hauts-de-France est particulièrement notable (graphique 9). Elle représente deux tiers de la valeur totale de la production agricole de la région, soit environ 5 800 m€. Cette contribution est bien supérieure à celle

Graphique 8

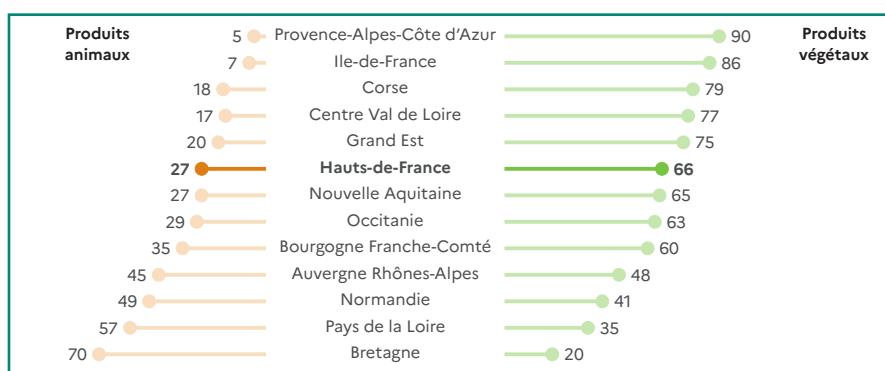
Poids de chaque région dans la production nationale de la branche agricole en valeur en 2023 (en %)



Source : Agreste – Comptes de l'agriculture semi-définitif 2023

Graphique 9

Part des produits végétaux et des produits animaux dans la production agricole 2023 de chaque région (en %)



Source : Agreste – Comptes de l'agriculture semi-définitif 2023

Remarque : 3 postes contribuent à la production agricole totale : les produits végétaux, les produits animaux et les services. Ce dernier poste ne figure pas sur ce graphique.

Tableau 3

Hauts-de-France : comptes de la branche agriculture 2023

Valeur en million d'euros courants	Hauts-de-France	Part de la région dans la valeur nationale
Produits végétaux bruts et transformés dont :	5 999	11 %
Céréales	1 911	15%
Pommes de terre	1 571	60%
Betteraves industrielles	646	49%
Légumes frais	580	14%
Plantes fourragères	377	5%
Vins de Champagne	362	8%
Oléagineux	225	8%
Produits animaux bruts et transformés dont :	2 403	7 %
Lait et produits laitiers de vache	1 046	9 %
Gros bovins	623	7 %
Volailles et oeufs	451	7 %
Porcins	188	4 %
Services	695	9 %
Production de la branche au prix de base	9 160	9 %

Source : Agreste – Comptes de l'agriculture semi-définitif 2023

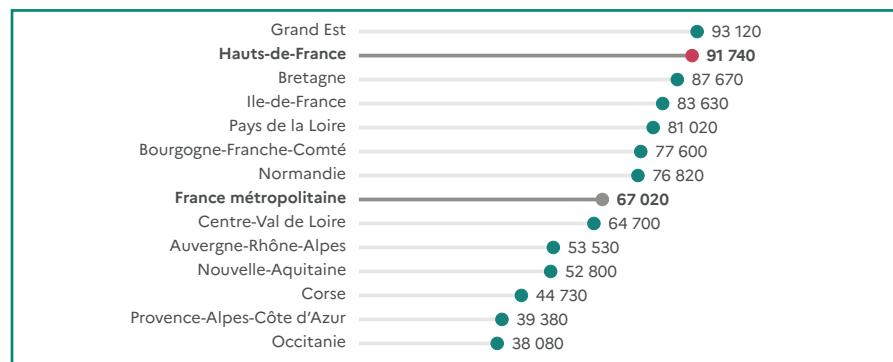
de l'ensemble du territoire métropolitain, où 55 % de la valeur est issue des produits végétaux. Parmi les activités régionales, la production de pommes de terre et de céréales (et plus particulièrement de blé tendre) génèrent chacune plus de 1 500 m€ en 2023. Les betteraves industrielles contribuent à hauteur de 560 m€. Côté production animale, les principaux postes sont le lait et autres produits dérivés (1 030 m€), les gros bovins (583 m€), les volailles et œufs (450 m€).

Une situation financière relativement plus favorable

En 2023, l'excédent brut d'exploitation par actif (ETP) non salarié (EBE/ETP) des exploitations des Hauts-de-France s'établit à 91 740 € contre 67 020 € en France hors DOM (*graphique 10*). Cet indicateur reflète la capacité de l'entreprise à générer des ressources avec un actif non salarié du seul fait de son activité. Les Hauts-de-France comptent parmi les régions avec les plus forts EBE/ETP de France métropolitaine. La plus forte rentabilité économique moyenne des exploitations de la région s'explique par les spécialisations agricoles des Hauts-de-France, caractérisées en particulier par des exploitations de grande taille.

Les exploitations agricoles des Hauts-de-France présentent des profils d'activité spécifiques. Elles sont, en premier lieu, bien plus fréquemment spécialisées en grandes cultures industrielles qu'en moyenne nationale. En effet, près de 40 % des fermes de la région relèvent de cette orientation technico-économique (Otex – *définitions*) alors que cette part n'est que de 11 % au niveau national. Les exploitations en polyculture-polyélevage sont égale-

Graphique 10
Excédent brut d'exploitation par ETP non salarié en 2023



Source : Agreste – RICA 2023

ment, dans une bien moindre mesure, proportionnellement plus présentes en Hauts-de-France qu'en moyenne nationale (14 % contre 10 %). Deux autres Otex concernent une part importante des fermes de la région, les céréales et oléoprotégineux (19 % des fermes) et les bovins lait (9 %) mais le poids de ces Otex en région est cette fois proche de celui observé au niveau national.

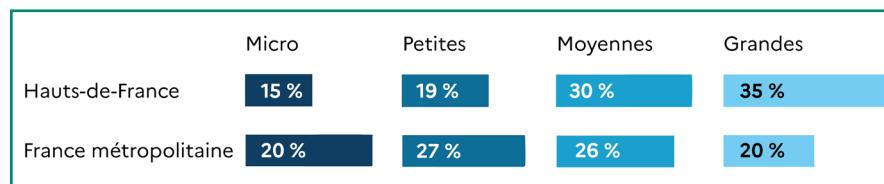
Les principales spécialisations d'activité en Hauts-de-France se caractérisent par des EBE/ETP moyens élevés et tout particulièrement pour les fermes en grandes cultures industrielles avec 109 100 €. La surreprésentation des fermes de la région dans cette Otex explique en grande partie le haut niveau d'EBE/ETP moyen des exploitations par rapport à celui de France métropolitaine.

Ces plus hauts niveaux d'EBE/ETP dans les fermes de la région s'expliquent aussi par leur taille, plus étendue qu'en moyenne nationale. Ainsi, la SAU moyenne des fermes des Hauts-de-France s'élève à 91 ha contre 69 ha au niveau national. En lien avec cette plus grande taille, les exploitations de la région sont plus fréquemment éco-

nomiquement grandes. En 2020, 36 % d'entre elles ont une production brute standard (PBS - *définitions*) supérieure à 250 000 €, alors que cette proportion n'est que de 20 % à l'échelle de la France métropolitaine (*graphique 11*). Dans une moindre mesure, les exploitations de taille économique moyenne (PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 €) sont également plus fréquentes dans la région. Au total, deux exploitations sur 3 dans les Hauts-de-France sont de taille économique moyenne ou grande (contre moins de 1 sur 2 en France métropolitaine).

Les plus hauts niveaux d'EBE/ETP moyens dans les Hauts-de-France masquent toutefois des disparités qui peuvent être importantes entre exploitations y compris au sein d'une même spécialisation. Toutes ne bénéficient pas du même niveau de rentabilité, et certaines rencontrent des difficultés économiques malgré ce contexte globalement favorable.

Graphique 11
Répartition des exploitations en Hauts-de-France et France métropolitaine en 2020 par taille économique



Source : Agreste – Recensement agricole 2020

Définitions

La **production brute standard** (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations agricoles. Elle permet de classer les exploitations selon leur **dimension économique**. Sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou **orientation technicoéconomique, Otex**). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Pour en savoir plus :

- [« Hauts-de-France : Premières tendances du recensement agricole 2020 »](#), Agreste Hauts-de-France - Étude n°5, décembre 2021
- [« Hauts-de-France : Main-d'œuvre et externalisation des travaux »](#), Agreste Hauts-de-France - Étude n°7, septembre 2022
- [« RICA - Résultats économiques des exploitations en 2023 »](#) Agreste Hauts-de-France – Essentiel n°38, novembre 2025
- [« Revenus des ménages agricoles des Hauts-de-France : un niveau de vie globalement plus élevé qui cache de très fortes inégalités »](#), Agreste Hauts-de-France - Étude n°12, février 2025

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
Service régional de l'information statistique et économique
53 rue de la Vallée
80000 Amiens
Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Björn DESMET
Directrice de la publication : Émilie HENNEBOIS
Rédacteur : Claire SALLÉ
Composition : Virginie PELLÉ
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2644 - 9307 -
© Agreste 2025